



Communiqué de presse de l'ADTC - Se déplacer autrement Rebondir après le Métrocâble pour la desserte de la presqu'île

Après l'avis très nettement défavorable de la commission d'enquête sur le projet Métrocâble, ce projet ne peut qu'être abandonné.

Durant l'enquête publique, de nombreuses voix ont exprimé le besoin d'améliorer la desserte de la presqu'île, la question de la desserte de la presqu'île reste donc entière.

Pour l'ADTC, il faut lancer dès maintenant un certain nombre d'améliorations et d'aménagements et l'association a formulé de nombreuses propositions :

Reprenant ses propositions émises dans le cadre de la concertation sur le micro-PDU du territoire Nord-Ouest, l'ADTC propose la création de couloirs bus, une gestion des feux de circulation au pont des Martyrs donnant priorité aux bus, des renforcements de fréquences, le prolongement de la ligne C1 Grenoble - Meylan sur la presqu'île par la réalisation du shunt sous la voie ferrée reliant les rues Tarze et Churchill à Grenoble, utilisable aussi pour les cars région et aéroport et une ligne 22 prolongée à Sassenage.

Coté tramways, la ligne D doit être prolongée sur la presqu'île, avec un aménagement du terminus Oxford, ce n'est pas le moment de réduire les fréquences du tramway sur la presqu'île ! Et les études d'un prolongement de la ligne A vers Sassenage doivent être accélérées. La station Dubedout sur la ligne E doit être réalisée pour permettre les correspondances avec les lignes C1, X01, X02 et X03.

Pour les modes actifs, des passerelles vers l'esplanade sur l'Isère et Fontaine sur le Drac et l'A480 répondent à un vrai besoin et sont à entreprendre rapidement. En complément de la chronovélo Grenoble - Fontaine dont les travaux vont débuter, les études de son prolongement à Sassenage ainsi que celles de la chronovélo Fontaine - Presqu'île - St Egrève doivent être lancées. Pour le réseau cycle secondaire, les discontinuités des pistes cyclables sur Sassenage, Fontaine et Grenoble doivent être résolues, les projets en cours d'accès aux voies sur berges depuis Sassenage finalisés.

Alors que, depuis quelques années, le mode déplacement en voiture a été favorisé avec la création de plusieurs parkings et les nombreux aménagements routiers dans ce secteur, la priorité doit être donnée maintenant aux transports publics et aux modes actifs

La commission d'enquête l'a démontré, le Métrocâble était un projet peu efficace en termes de consommation énergétique et de report modal, d'un coût disproportionné, risquant d'assécher les financements pour d'autres projets.

C'est donc sur le réseau bus et tramway qu'il faut travailler et renforcer toute la desserte de la presqu'île par les modes actifs en développant les accès vélos.

Après cet avis défavorable, l'ADTC attend donc que les collectivités locales rebondissent avec un plan ambitieux pour un développement des transports publics et des modes actifs pour desservir ce territoire en développement.

Contact Presse :

- Emmanuel COLIN de VERDIERE, président ADTC - Se déplacer autrement
- Nicolas CLECH, administrateur ADTC - Se déplacer autrement